COMMISSION DES FINANCES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT DU 6 DECEMBRE 2024

Approbation des comptes – Bilan du 30.06.2024

COMPTE RENDU FINANCIER Exercice du 01.07.2023 au 30.06.2024

1/ ANALYSE DE L'EXPLOITATION :

- Le montant des recettes propres au District s'élève à 121 381 € contre 107 934 € en 2022/2023 soit une augmentation de 13 447 € (+ 12.46%)
- Le montant de ces recettes, majoré du montant des subventions perçues pour 155 512 €, des reprises sur provisions et transferts de charges pour 41 188 € et du montant des frais abandonnés par les bénévoles (29 459 €), dégage un montant total de produits d'exploitation de 347 544 € contre 338 006 € en 2022/2023 soit une hausse de 9 538 € (+2.82%)
- Le total des charges d'exploitation s'élève à **339 000 €** contre **319 045 €** en 2022/2023 soit une augmentation de **19 955 €** (+ 6.25%).
- Le résultat d'exploitation dégage un excédent de 8 544 €. Ce même résultat d'exploitation enregistrait un excédent de 18 961 € en 2022/2023.
- Après imputation du résultat financier (+ 5 538€) et du résultat exceptionnel (- 628€) le total des produits de l'exercice s'élève à 360 641€ celui des charges à 347 488€, la différence entre ces deux montants donnant l'excédent net de l'exercice à hauteur de 13 154€ contre 19 862€ sur l'exercice précédent.

COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL DE SYNTHESE

		N	N-1	N-2
		2023/2024	2022/2023	2021/2022
Total recettes d'exploitation		+ 347 544	+ 338 006	+ 305 415
Total charges d'exploitation		<u>- 339 000</u>	<u>- 319 045</u>	- 294 808
	Résultat d'exploitation	+ 8 544	+ 18 961	+ 10 607
+ Produits Financiers		+ 5 418	+ 3 702	+ 1 244
- Frais Financiers		<u>- 180</u>	- 392	600
	Résultat courant	+ 13 782	+ 22 271	+ 11 251
+ Produits exceptionnels		+ 7 679	+ 8 679	+ 8 112
- Charges Exceptionnelles		- 8 307	-11 088	- 9 303
	RESULTAT NET	+ 13 154	+ 19 862	+ 10 061

POSTES DE RECETTES LES PLUS SIGNIFICATIFS

	Saison 2023 / 2024	Saison 2022 / 2023	Saison 2021 / 2022
Droits d'engagement Clubs	54 261 €	48 304 €	40 101 €
Avertissements	27 943 €	25 935 €	21 611 €
Suspensions	20 446 €	16 245 €	13 855 €
Subventions Financières	155 332 €	158 233 €	154 108 €
Transfert de charges	31 539 €	25 566 €	51 270 €
Sanctions – Amendes diverses	8 154 €	7 470 €	8 284 €

POSTES DE CHARGES LES PLUS SIGNIFICATIFS

	Saison 2023 / 2024	Saison 2022 / 2023	Saison 2021 / 2022
Objets promotionnels District	14 864 €	4 254 €	8 642€
Fournitures administratives	1 128 €	1 145 €	974 €
Maintenance matériel	2 818 €	3 890 €	4 029 €
Frais de déplacements (1)	52 701 €	57 099 €	21 862 €
Missions – réceptions – stages divers (2)	17 469 €	17 151 €	34 351 €
Frais postaux et télécommunication	6 227 €	5 793 €	7 901 €
Impôts et taxes	7 637 €	7 751€	6 723 €
Salaires du personnel et charges sociales	158 302 €	162 265 €	146 823 €
Crédit-bail photocopieur	1 963 €	1 963 €	1 963 €
Honoraires « Comptable » et « Juridique »	4 340 €	4 606 €	4 061 €
Electricité – eau – chauffage – entretien	11 020 €	6 443 €	7 566 €
Assurances	1 093 €	1 035€	980 €
Dotations aux amortissements	22 194 €	21 362 €	19 826 €
Dotations aux provisions	10 698€	14 566 €	16 467 €

(1)Dont frais abandonnés bénévoles : N : 29 459€, N-1 : 30 475€

(2)Dont frais abandonnés bénévoles : N-2 : 19 058€

DETAIL DES SUBVENTIONS PERCUES OU A PERCEVOIR : 155 512 €

AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)	10 500 € (11 750€ saison N-1)	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	9 100 €	
F.F.F.	82 090 € (83 185€ saison N-1 - 76 049€ saison N-2)	
L.F.O	47 142 € (47 698€ saison N-1 - 44 656€ saison N-2)	
FONDATION C.A.P.G.	5 000 €	
INTERSPORT + IMEGA	1 680 €	

2/ ANALYSE FINANCIERE

La capacité d'autofinancement de l'exercice de l'ordre de 28 717 € a permis la réalisation :

- D'investissements à hauteur de 4 584 €.
- Le remboursement de l'emprunt en cours à hauteur de 10 312 €.

Le montant des créances à encaisser au 30.06.2024 s'élevait à 74 333 € se décomposant comme suit :

Ligue Occitanie: 42 726 €
 FFF 12 954 €
 Produits à recevoir: 11 279 €
 Clubs 7 374 €

Le montant des dettes à payer au 30.06.2024 s'élevait à 39 864 € se décomposant comme suit :

Dettes sociales et fiscales :

35 082 €

Fournisseurs divers :

4 782 €

Le capital restant dû au titre de l'emprunt souscrit en 2009 auprès du CAPG s'élève à **3 483** € et sera entièrement remboursé dans l'exercice 2024-2025.

Les disponibilités financières au 30.06.2024, s'élevaient à **220 797** € contre **193 052** € au 30.06.2023, soit une variation positive de **27 745** €.

Les valeurs mobilières de placement (parts sociales CAPG) n'ont pas fait l'objet de mouvement dans l'exercice et figurent dans l'actif circulant à hauteur de **50 000€** au 30-06-2024.

Guy VAVASSORI

Commission des Finances

Boucar DIOUF

Trésorier Général